

**COMPTE RENDU DE LA CAP DU CORPS
DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES ADMINISTRATIONS DE L'ÉTAT
DU 30 NOVEMBRE 2012**

ORDRE DU JOUR

Formation plénière

- Point n° 1 : Approbation du PV de la CAP du 24 mai 2012
- Point n° 2 : Bilan de l'attribution des réductions d'ancienneté au titre de l'année 2011
- Point n° 3 : Prises en charge par voie de détachement
- Point n° 4 : Demandes d'intégration
- Point n° 5 : Titularisations de travailleurs handicapés
- Point n° 6 : Questions diverses

Formation restreinte

- Point n° 7 : Point d'information sur la situation d'un agent
- Point n° 8 : Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif de 1^{ère} classe au titre de l'année 2013
- Point n° 9 : Tableau d'avancement au grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe au titre de l'année 2013

* * * * *

La CAP était présidée par M. Jean-François CHEVALLEREAU, Sous Directeur à la DRH.

POINT N° 1 : APPROBATION DU PV DE LA CAP DU 24 MAI 2012

Le PV de la CAP du 24 mai 2012 est approuvé.

POINT N° 2 : ATTRIBUTION DES RÉDUCTIONS D'ANCIENNETÉ AU TITRE DE 2011

➔ Services Territoriaux Secteur ARS :

Effectif évalué : 1 734

Effectif évalué hors dernier échelon : 1 273

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 1 146

Nombre de mois de RA attribués : 1 147

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 72

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 193

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 541

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 819

➔ Services Territoriaux Secteur Cohésion Sociale (y compris Etablissements Publics) :

Effectif évalué : 1 762

Effectif évalué hors dernier échelon : 1 262

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 1 136

Nombre de mois de RA attribués : 1 092

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 70

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 154

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 582

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 806

➔ Services Territoriaux Secteur Travail :

Effectif évalué : 2 857

Effectif évalué hors dernier échelon : 1 849

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 1 664

Nombre de mois de RA attribués : 1 662

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 95

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 272

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 831

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 1 198

➔ Administration Centrale Secteur Santé :

Effectif évalué : 541

Effectif évalué pouvant bénéficier d'une RA : 415

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 374

Nombre de mois de RA attribués : 335

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 22

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 59

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 151

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 232

➔ Administration Centrale Secteur Travail :

Effectif évalué : 202

Effectif évalué pouvant bénéficier d'une RA : 160

Nombre maxi de mois de RA attribuables au titre de l'année 2011 : 144

Nombre de mois de RA attribués : 138

Nombre d'agents ayant bénéficié de 3 mois : 12

Nombre d'agents ayant bénéficié de 2 mois : 21

Nombre d'agents ayant bénéficié de 1 mois : 60

Nombre d'agents ayant bénéficié d'une RA : 93

POINTS N° 3 et N°4 : PRISES EN CHARGE PAR VOIE DE DÉTACHEMENT ET INTÉGRATIONS

Avis favorables pour les agents suivants

♦ PRISES EN CHARGE, ISSUES DE LA FUSION DES INSPECTIONS DU TRAVAIL

NOM PRÉNOM	GRADE	ADMINISTRATION D'ORIGINE	AFFECTATION
BIGOT Danick	AAP1	Ministère de l'Agriculture	UT 28
BRANGER Cécile	ADA 2	Ministère de l'Agriculture	UT 17
LAIGNEL Valérie	AAP2	Ministère de l'Ecologie	UT 74
TACITA Marjolaine	AAP2	Ministère de l'Ecologie	UT 10

♦ PRISES EN CHARGE PAR VOIE DE DÉTACHEMENT

(En application de l'article 16 du décret 2006-1760 du 23 décembre 2006, relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps d'adjoints administratif des administrations de l'Etat et de l'article 60 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984).

NOM PRÉNOM	GRADE	ADMINISTRATION D'ORIGINE	AFFECTATION
BALBARIE Tamsin	ADA2	Ministère de l'Intérieur	ARS 13
BOURSE	ADA2	Fonction Publique Territoriale	ARS 14
CHANDONNAY	ADA1	Fonction Publique Territoriale	DJSCS 973
DELORY Aurore	ADA2	Ministère de la Défense	DTARS 08
FERRON Nathalie	ADA2	SDIS Yvelines	DRJSCS 86
JOURD'HUI Thibault	ADA2	Fonction Publique Hospitalière	DRH 3C
LECHEVALLIER Carine	ADA1	Fonction Publique Territoriale	Division des Cabinets
LENORMAND Manuela	ADA1	Fonction Publique Hospitalière	DDCS 75
LHOPITAL Marie-Christine	AAP2	INRA	INTEFP
MATON Elisabeth	AAP1	Fonction Publique Territoriale	DRJSCS 69
PASTOR Karine	AAP2	Ministère de l'Agriculture	UT 13
PESALOVO Béatrice	ADA2	Fonction Publique Territoriale	DDCSPP 65
ROBALO Valérie	ADA2	Fonction Publique Territoriale	DARES
SAHLI	ADA2	Fonction Publique Territoriale	Cab Ministre
SIMON Pascale	AAP2	Ministère de la Défense	DTARS 92
SUPATTO Ludovic	ADA1	Ministère de la Culture	INJS 75
TOUSSAINT Pascal	ADA1	INSEE	UT Ardèche
VALLADE Valérie	ADA1	Ministère des Finances Publiques	MIPEMS

(En application de l'article 13 bis de la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires modifiée par la loi n°2009-972 du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction Publique).

NOM PRÉNOM	GRADE	ADMINISTRATION D'ORIGINE	AFFECTATION
AMORE Cyrille	ADA1	Ministère de l'Education Nationale	ARS 13
DAUTIL Béatrice	AAP1	Ministère de l'Education Nationale	DDCS 92
GALBRUN Marilyne	AAP1	Ministère de l'Education Nationale	DDCS 85
LATOUR Marie-Annick	ADA2	Ministère de l'Education Nationale	DDCS 24
PASCUTTINI Régine	ADA2	Ministère de l'Education Nationale	DDCSPP 68
ROUX Sylvaine	ADA1	Ministère de l'Education Nationale	ARS 13
ZAPLATA Philippe	AAP2	Ministère de l'Education Nationale	DDCS 42

♦ **INTÉGRATIONS DIRECTES (Travail (bleu) et Santé)**

NOM PRÉNOM	GRADE	ADMINISTRATION D'ORIGINE	AFFECTATION
AUBRY Sabine		Ministère de l'Ecologie	DIRECCTE 59
BASSI Sonia	AAP2	Ministère de l'Ecologie	UT 65
BENITES Martine	AAP2	Ministère de l'Ecologie	UT 34
BOCAGE Chantal		Ministère de l'Ecologie	DIECCTE 971
CALVIERE Bernadette	AAP1	Ministère de l'Ecologie	UT 82
CAZENILLE Isabelle		Ministère de l'Ecologie	DIRECCTE IDF
FLOURY Marie-Laure	ADA 1	Ministère de l'Ecologie	UT 2B
FONTENAU Josiane	AAP1	Ministère de l'Ecologie	UT 16
GALINARO-BLANDINIÈRES K	AAP2	Ministère de l'Ecologie	UT 31
GRANGE Marie-Luce	AAP2	Ministère de l'Ecologie	UT 65
LUCE-TALLY Julie		Ministère de l'Ecologie	DIRECCTE IDF
MARTINAT Agnès	AAP1	Ministère des Transports	UT 18
MASSE Marie-France	AAP2	Ministère de l'Ecologie	UT 05
MOUYSET Maryline	AAP2	Ministère de l'Agriculture	UT 12
PERROUD Sylvie	AAP1	Ministère de l'Ecologie	DIRECCTE 51
PESSOT MOLINIE Nelly	AAP2	Ministère de l'Ecologie	UT 82
PITAUT Magalie		Ministère de l'Ecologie	DIRECCTE 44
RODOMOND Nathalie	ADA1	Ministère de l'Ecologie	UT 16
TESSIER Chantal	AAP1	Ministère de l'Ecologie	UT 85
STEFANI Dominique	AAP1	Ministère de la Défense	DDCSPP Corse du Sud
PETIT Jean-François	AAP2	Ministère de la Défense	ARS Bourgogne
LE BLEIS Hélène		Ministère de l'Ecologie	DIRECCTE Bretagne
SAYSAVHN Kecko		Ministère de l'Ecologie	UT Vendée
TANDE Anne-Marie		Ministère de l'Ecologie	UT Vendée

NOM PRÉNOM	GRADE	ADMINISTRATION D'ORIGINE	AFFECTATION
BOLLENGIER Anne	ADA1	Ministère de l'Education Nationale	DJSCS 971
CAMOZZI Jocelyne	AAP2	Ministère de l'Education Nationale	DDCSPP 90
GOMBAUD Gilles	ADA1	Ministère de l'Education Nationale	DDCSPP 24

♦ **INTÉGRATIONS**

(En application de l'article 16 du décret n°2006-1760 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions statutaires communes applicables aux corps des adjoints administratifs des administrations de l'Etat)

NOM PRÉNOM	GRADE	ADMINISTRATION D'ORIGINE	AFFECTATION
ARNAUD Valérie	ADA2	Fonction Publique Hospitalière	INJS 75
BAUDRIER Patricia	AAP2	La Poste	ARS 35
COSTA Francine	ADA1	Fonction Publique Territoriale	UT Corse du Sud
DUSAPIN Sophie	ADA2	Fonction Publique Hospitalière	DDCSPP 88
GRANDJEAN Sylvie	AAP1	Ministère de l'Intérieur	MIINDS
GRAVELEAU Laurence	ADA1	SDIS	ARS 44
KONARSKI Sylvie	AAP1	La Poste	DRJSCS 51
PELATAN Nicole	ADA2	Fonction Publique Hospitalière	DDCSPP 48
POIRIER Samuel	ADA1	Ministère de la Défense	DTARS 88
QUEMENEUR Annaïg	ADA1	Ministère de la Défense	EHESP
VALLADON Dominique	AAP2	Ministère de la Défense	DDCSPP 32
WIERRE Aude	ADA1	Conseil Général 92	DARES
DUMARET Sabine	ADA1	DRJSCS 75	DRJSCS 75
PLOQUIN Laurent	AAP1	INJS 75	INJS 75

POINT N° 5 : TITULARISATIONS DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

12 avis favorables à la titularisation.

POINT N° 6 : QUESTIONS DIVERSES

- Formation pour l'examen professionnel de SA

Les syndicats ont soulevé le problème de la formation en e-learning qui n'était pas satisfaisante en raison du délai très long de correction et du contenu de la correction.

En effet, les corrigés n'étaient pas personnalisés, ce qui ne permettait pas aux collègues d'apprécier leur progression, une note chiffrée et un corrigé type, sans indication des erreurs ou des améliorations à apporter, n'étant d'aucun secours aux candidats.

Ce point sera à nouveau abordé lors de la prochaine CAP, avec notamment la présence du bureau Formation afin d'améliorer le dispositif.

POINT N° 7 : POINT D'INFORMATION SUR LA SITUATION D'UN AGENT

Nous consulter.

POINT N° 8 : TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'ADA1 POUR L'ANNÉE 2013

Une seule hypothèse (30 %), (comme l'année dernière), a été proposée au Ministère de la Fonction Publique par notre DRH, mais en l'absence de réponse de la Fonction Publique, nous ne pouvons pas vous communiquer la liste des collègues promus.

→ Dès que l'Administration aura communication du taux retenu par la Fonction Publique, nous vous en aviserons (a priori d'après la DRH, dans un délai de 15 jours 3 semaines).

Pour information taux de promotion demandé : **30 % des promouvables.**

Le ratio se calcule sur le nombre de promouvables au 31 décembre 2012 soit $87 \times 30 \% =$ **26 postes.**

Dans l'impossibilité de déterminer à quelle structure attribuer le 26^{ème} poste, celui-ci est reporté sur le nombre de postes offerts au titre de 2014 (pour la prochaine CAP d'avancement de 2013).

Direction	Promouvables	Postes offerts
Administration Centrale Santé	20	5
Administration Centrale Travail	2	1
ARS	22	7
Cohésion Sociale	27	8
Services Déconcentrés Travail	7	2
Etablissements + détachés	9	2
Total	87	25

Conditions à remplir le 31/12/2013 : adjoint administratif de 2^{ème} classe ayant atteint le 5^{ème} échelon et comptant au moins 5 ans de services effectifs dans son grade. (**216** agents proposables et **142** agents proposés).

POINT N° 9 : TABLEAU D'AVANCEMENT AU GRADE D'AAP 2 POUR L'ANNÉE 2013

Deux hypothèses (13 % ou 15 %) ont été proposées au Ministère de la Fonction Publique par la DRH, le taux de 13 % correspondant au taux 2012 et 15 % à une demande en progression de 2 %.

A l'heure du déroulement de la CAP, la DRH ne connaissait toujours pas le taux du ratio retenu par le Ministère de la Fonction Publique.

Les élus à la CAP ont donc travaillé sur les deux hypothèses (basse et haute), soit 13 et 15 %.

Cependant, en raison de la dégradation accélérée des finances publiques, il n'est aujourd'hui même pas certain que le taux définitif soit de 13 % comme en 2012. **Il peut être inférieur.**

→ C'est pourquoi l'Administration nous a demandé de ne pas établir de compte rendu tant que le ratio définitif n'est pas connu, de manière à ne pas donner de faux espoirs aux collègues qui auraient été retenus sur la base de 13 % ou de 15 %.

→ Dès que l'Administration aura communication du taux retenu par la Fonction Publique, nous vous en aviserons (a priori d'après la DRH dans un délai de 15 jours 3 semaines).

Si le taux est fixé à 15 %, nous vous transmettrons la liste totale des promus à ce taux, sur laquelle la CAP a travaillé puisqu'il s'agit de l'hypothèse la plus favorable.

Si le taux est maintenu à 13 %, nous retirerons les collègues qui n'auraient été promus que dans les 2 % supplémentaires, 15 % moins 13 %.

→ Là où on ne sait évidemment pas ce qui pourrait se passer (probablement la tenue d'une nouvelle CAP...), c'est si la Fonction Publique retenait un taux inférieur à 13 % !!!

Pour information le taux de promotion se calcule sur le nombre de promouvables au 31 décembre 2012, soit :

1^{ère} hypothèse : $2\,259 \times 13\% = \underline{\underline{293,67}}$ **possibilités de promotion**

2^{ème} hypothèse : $2\,259 \times 15\% = \underline{\underline{338}}$ **possibilités de promotion**

Direction	Postes offerts à 13 %	Postes offerts à 15 %
Administration Centrale Santé	16	19
Administration Centrale Travail	7	8
ARS	71	84
Cohésion Sociale	67	78
Services Déconcentrés Travail	119	136
Etablissements + détachés	13	13
Total	293	338

Conditions à remplir au 31/12/2013 : adjoint administratif de 1^{ère} classe ayant atteint le 5^{ème} échelon et comptant au moins 6 ans de services effectifs dans son grade au 31 décembre 2013. (2 460 agents proposables).

LA PROCHAINE CAP SE TIENDRA LE 14 DÉCEMBRE 2012

AVEC À L'ORDRE DU JOUR LA PROMOTION DANS LE GRADE D'AAP1


N'HÉSITEZ PAS À NOUS JOINDRE À LA FÉDÉRATION UNSA

06.07.71.49.28

VOS ÉLUS

Didier CAILLEZ (03.21.60.30.41)
Jean-Marc LAMBOTTIN (03.83.50.39.41)
Rose-Marie HAMZA (01.53.73.14..05)

Dominique DUPIN (05.46.50.86.64)
Sylvie ROUMEGOU (01.40.56.56.88)
Farid NASSER KERRIOU (01.44.38.38.63)



Si t'as pas de syndicat...
...Viens à l'Unsa!

Faire entendre une autre voix...
Exiger le respect des agents et de leur mission,
Défendre les droits à promotion, mutation, formation !

Le Service Public au cœur

UNSA
itefa

Plus fort l'Unsa.
<http://itefa.unsa.org>